

Le 15 février 2024

PAR COURRIEL

François Ramsay
Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)
Edifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0012

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 9 janvier 2024 et visant à obtenir :

« Le nombre de pannes d'électricité (interruptions de courant) survenues au cours des cinq dernières années (2019 à ce jour) dans chacune des municipalités du Québec.

J'aimerais aussi obtenir le nombre de pannes d'électricité (interruption de courant) survenues au cours cinq dernières années (2019 à ce jour) pour chaque code postal du Québec.

Pour chacune de ces pannes, j'aimerais connaître la durée de l'interruption. »

(Transcription intégrale)

Le 17 janvier 2024, vous nous avez également demandé « *Obtenir pour chaque panne, la raison.* »

En réponse à une partie de votre demande, nous vous joignons en annexe trois tableaux contenant les données telles qu'elles apparaissent dans nos systèmes informatiques :

- Nombre d'interruptions non planifiées (ci-après « pannes ») brutes par région administrative et pour le Québec (2019 à 2023) ;
- Durée moyenne des pannes brutes par région administrative et pour le Québec (2019 à 2023) ;
- Indice de continuité (IC) brut par région administrative et pour le Québec (2019 à 2023).

Par ailleurs, nous vous informons que nous ne pouvons vous communiquer l'ensemble des renseignements visés par votre demande. Leur production nécessiterait notamment de procéder à des calculs et à de la comparaison de données à partir de plusieurs documents ou systèmes. Suivant l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès), nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

Quant aux principales causes des pannes, sachez que les intempéries (principalement les orages, la neige lourde, le verglas et les vents forts) sont la cause la plus fréquente des pannes majeures au Québec.

Notez également qu'au cours des dernières années, nous avons connu plusieurs événements météorologiques violents. Les changements climatiques créent une tendance à l'augmentation des événements climatiques extrêmes. Ces derniers ont eu un impact important sur le nombre de pannes, la durée de celles-ci ainsi que l'indice de continuité.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que l'article de cette loi mentionné à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

(s) original signé

François Ramsay

p. j.